



Demande de financement ponctuel urgent

Ce formulaire doit être utilisé pour le **FINANCEMENT PONCTUEL URGENT EN COURS D'ANNÉE (LIMITE MAXIMALE DE 150 000\$)** lié à la santé et à la sécurité. Il est à la seule discrétion de Santé Ontario Est de déterminer si la demande sera considérée comme « urgente ». Si elle n'est pas jugée urgente, la demande sera refusée et retournée. Santé Ontario Est ne peut pas garantir la disponibilité des fonds pour les demandes.

Instructions pour la soumission :

Les formulaires remplis doivent être envoyés par voie électronique à : **OH-East_Submissions@ontariohealth.ca** avec comme objet « Demande de financement ponctuel urgent [nom de l'agent] ». Veuillez également mettre en copie votre responsable respectif de la performance, responsabilisation et allocation du financement de Santé Ontario Est.

- Veuillez vous assurer que toutes les sections sont remplies avant de soumettre votre demande.
- Les pièces justificatives doivent inclure un minimum de trois (3) devis. Si vous êtes dans l'impossibilité d'inclure trois (3) devis, veuillez fournir une justification.
- Pour obtenir un accusé de réception, veuillez activer les reçus de livraison avec votre demande.

Fournisseur de services de santé	
Nom de l'auteur de la demande	
Titre de l'auteur de la demande	
Adresse électronique	
TPBE	☐ HOP ☐ LCA ☐ LS ☐ PS ☐ SCS ☐ PLD ☐ CSC ☐ PCSM ☐ SD-SO ☐ SPAL ☐ JC
Nature de la demande (cochez la case)	☐ Santé et sécurité ☐ Conformité au code ☐ Intégrité des actifs - Panne imminente

Montant du financement ponctuel demandé	\$
---	----

Remarque : veuillez inclure les taxes applicables

Veuillez (i) décrire clairement la nature et l'étendue de la situation urgente qui nécessite un financement, et (ii) expliquer brièvement pourquoi un soutien financier immédiat est nécessaire.

--

Approbation de la haute direction

Documents à l'appui :

- ☐ En cochant cette case, le FSS confirme que la haute direction (PDG/SU et directeur principal des finances) est au courant de cette demande de financement et la soutient.
- ☐ Pour les « nouvelles » demandes de financement ponctuel, nous certifions qu'aucun excédent de fin d'année n'est prévu.
 - Les demandes de financement urgent seront examinées dans un délai minimum de 21 jours ouvrables.
 - Les demandes de financement seront conservées jusqu'à ce qu'une possibilité de financement appropriée se présente ou jusqu'à la fin de l'exercice en cours.
 - Des devis doivent être fournis le cas échéant (si moins de trois, une justification est requise).

Santé Ontario Est communiquera avec vous si de plus amples renseignements sur votre demande sont nécessaires ou si une possibilité de financement appropriée se présente.